

**RESPONSABLE ADJOINT D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE
JEUNES ENFANTS
MICRO-CRECHE DE LA VILLE DU CROISIC**

Employeur MAIRIE DU CROISIC
Date du dépôt de l'offre
Type d'emploi emploi permanent
Temps de travail temps complet
Poste à pourvoir 5 Mai 2025
Date limite des candidatures

Métier ou fonction Responsable adjoint d'établissement d'accueil du jeune enfant

Grade Auxiliaire de puériculture de classe normale
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Dans le cadre du fonctionnement d'une micro-crèche sur son territoire, la Ville du Croisic recrute un(e) responsable adjointe pour cette structure ouverte depuis septembre 2023, avec 12 places. Sous l'autorité de la Responsable de la micro-crèche, l'auxiliaire de puériculture assure l'accueil et la prise en charge des enfants au sein de la structure.

Missions et conditions d'exercice :

- Assurer un travail de collaboration avec la responsable sur la gestion de la micro crèche,
- Accompagner les enfants dans leur développement en favorisant leur bien-être et sécurité affective,
- Alerter en cas de difficultés et questionnements liés à un enfant, une famille
Auprès des enfants,
- Favoriser l'éveil et le bien-être de l'enfant, proposer des activités adaptées en lien avec le projet pédagogique de la structure,
- Participer au développement psychomoteur de chaque enfant, favoriser la socialisation et l'autonomie de chacun,
- Assurer les soins quotidiens de chaque enfant (hygiène, alimentation, sommeil...) en respectant au mieux le rythme de chacun,
- Définir le processus d'adaptation avec les parents et en assurer le suivi
- Impulser et dynamiser les projets,
- Mission de prévention : observer, alerter...

Auprès des parents :

- Accueillir, écouter, sécuriser, respecter, conseiller sans jugement les familles,
- Veiller à la continuité éducative entre les micro crèches et la famille,
- Au quotidien, accueillir et relater la journée de l'enfant sans jugement personnel,
- Co gérer les plannings hebdomadaires des enfants en lien avec la référente micro crèche,
- Garantir un " cadre " défini par la collectivité cohérent avec le projet d'établissement.

Au sein de l'équipe :

- Travailler en équipe ; travail en collaboration et complémentarité avec les autres agents,
- Assurer une communication permettant le suivi et la continuité sur la semaine avec les collègues permettant une cohérence entre les structures,
- Déléguer et laisser la place à l'Autre ; impliquer l'Autre,

- Accueillir les nouvelles personnes de l'équipe et leur laisser leur place informer et former,
- Assurer l'intendance technique et matérielle des locaux et des équipements en collaboration avec la hiérarchie Assurer la sécurité des locaux,
- Entretien du matériel ludique et pédagogique,
- Accueillir les stagiaires et assurer le suivi avec le tuteur de stage,
- Assurer l'intérim à la direction lors des absences de la directrice ou du directeur.

Savoirs socioprofessionnels :

- Notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant,
- Notions de psychologie infantile,
- Principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement, etc.), maîtrise des soins, connaissance des maladies infantiles et des protocoles
- Règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant,
- Principes de qualité de l'air intérieur et vigilance quant à la composition chimique des jouets, biberons, produits d'hygiène et d'entretien.

Savoirs généraux :

- Techniques d'écoute active, de communication et d'observation,
- Techniques de régulation et de résolution de conflits,
- Évolutions sociales des différentes formes de familles,
- Notions de réglementation en matière d'autorité parentale,
- Projet éducatif et pédagogique de la structure.

Qualités requises :

- Sens du contact, de l'écoute et de la discrétion. Esprit d'initiative,
- Grande rigueur (pour le respect des réglementations de sécurité, des instructions sanitaires, des procédures qualité, etc.),
- Capacité à travailler en équipe,
- Sens des responsabilités. Sens de l'organisation,
- Grande disponibilité et patience,
- Aptitude à la polyvalence,

CONDITIONS D'EXERCICE

Contraintes horaires : le planning de travail est variable sur l'amplitude horaire de la micro-crèche de 7h30 à 18h15.

Participation aux activités planifiées par la structure.

Peut-être amener à assurer le remplacement de personnel absent.

Relations avec la PMI, le référent santé et accueil inclusif, CAF, médiathèque, ...

Rémunération – conditions :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois

5 semaines de congés annuels + 2 jours de fractionnement (sous condition) + 22.80 h de RTT)

Accès aux prestations du CNAS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Merci d'adresser votre lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation, avant le 24 février 2025 à l'attention de Madame le Maire par courrier, Mairie du Croisic, 5 rue Jules Ferry 44490 LE CROISIC ou par mail : rh@lecroisic.fr.

Renseignements sur le poste auprès de Mme Brigitte ROUSSEL (Responsable de la structure) au 02.28.56.79.09